



## CONGRÈS DES PARCS 2022

La démarche d'Atlas du patrimoine bâti initiée par le Parc naturel régional du Vexin français a été lancée dans le cadre de la convention Pays d'art et d'histoire (PAH) signée en septembre 2014 avec le Ministère de la Culture et de la Communication. Il qualifie des territoires qui s'engagent dans une démarche active de valorisation des patrimoines et de sensibilisation à l'architecture. Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie.

L'Atlas du patrimoine bâti élaboré à l'échelle communale répond quant à lui à plusieurs objectifs : d'une part, le développement et la valorisation d'une connaissance historique et architecturale partagée du territoire ; d'autre part, la lutte contre la banalisation du paysage, en associant élus et habitants au processus.

Aujourd'hui deux Atlas ont été publiés. Le premier à Marines en 2017 a donné lieu à un travail très ambitieux d'inventaire du patrimoine bâti mais aussi à de nombreux ateliers participatifs associant des habitants volontaires. L'Atlas de Longuesse publié quant à lui en 2022 a été mis en œuvre en parallèle de la révision du PLU de la commune adossé elle aussi à une démarche participative.

En complément de ces travaux d'Atlas, des groupes de « référents du patrimoine bâti », formés d'habitants volontaires se sont réunis sur une dizaine de communes pour mener un inventaire participatif du patrimoine encadrés par des chargés de mission du Parc naturel régional du Vexin français.

Aux côtés de ces documents de vulgarisation et de connaissance du patrimoine, le Parc mène également un projet pédagogique à destination du jeune public : les Atlas « junior ». Réalisés depuis 2016 sur les communes de Marines, Boissy-l'Allerie, Aincourt, Juziers et Frémécourt, ils permettent de sensibiliser les élèves de primaire au patrimoine de leur commune. Pour mener à bien l'Atlas junior de leur commune, les élèves étudient avec les techniciens du Parc ce qui a changé ou non dans leur village à partir de plans anciens et récents, s'intéressent à quelques bâtiments remarquables pour les inventorier et réaliser un livret de restitution. Cet Atlas junior fait l'objet d'un maquetage et d'une impression professionnelle et est distribué à chacun des élèves en fin d'année, ainsi qu'aux enseignants et à la commune.

Les différents projets associés à la démarche d'Atlas du patrimoine ont ainsi permis d'impliquer des habitants de toute génération depuis 2015 pour favoriser la valorisation et l'appropriation des patrimoines du Vexin français.



## Contact

Maison du Parc - 95450 Théméricourt  
www.pnr-vexin-francais.fr  
contact@pnr-vexin-francais.fr

Léa Pétard,  
Chargée de mission Culture et valorisation des patrimoines  
01 34 48 65 94

Chantal Auriel,  
Cheffe de projet Education et participation citoyenne  
01 34 48 66 07

